



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\*  
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

**COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)**

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
des membres du Comité directeur  
Rochefort, le 4 mai 2017**

Excusés : Jérôme Pitor et Vivian Roux

**Ordre du jour** : Selon convocation

Accueil de la Présidente.

**Mise en place des Commissions :**

Sportive :	Jérôme Pitor
Formation :	Jérôme Pitor
Calendrier :	Vivian ROUX
Handisport :	Michel Armengol
Arbitrage :	Yannick Tirateau

**Autres membres du bureau :**

Présidente : Geneviève Freund  
Vice-Président : Michel Grosjean  
Secrétaire : Fernande Mattéra  
Trésorière : Valérie Gaborit  
Informatique – Site Internet : Donatien Martineau  
Matériel – récompenses : Geneviève Freund

**Projet du club de Marans :**

Intervention de Philippe RAFFIN, Président. Concernant le « sport santé : lutte contre le cancer » le club part de zéro. Lors d'une réunion avec la DDCS, Hervé Guineaud a conseillé :

- De former les encadrants à ce public spécifique
- limiter le groupe à 5 ou 6 archers
- matériel différent : arcs plus faibles, protèges poitrines, etc..

Philippe indique la satisfaction des participant(e)s qui sont déjà venues et précise que la licence a été payée par la Ligue cette année, mais qu'en sera-t-il pour 2018 et les années suivantes. Il faudrait une licence spécifique loisirs « FFTA santé » à hauteur de 20 € comme le sport adapté.

Philippe a préparé un dossier de subvention CNDS. Le club a investi dans des arcs plus faibles. A mis en place des ateliers divers « lutte contre le cancer ». A fait une journée spéciale ainsi que le jour de « la femme ». Philippe souhaite que le CD mette ces actions sur le site internet pour information.

Philippe indique les trois phases de la maladie et ce que peut apporter le tir à l'arc :

1. primaire « avant »
2. secondaire « la maladie »
3. tertiaire « après » : c'est à ce stade que le sport intervient et où le tir à l'arc est concerné.

Les séances sont de 4 h, mais pour partie c'est un moment de convivialité et de discussions.

Geneviève précise que le tir à l'arc n'est pas encore inscrit dans le Médicosport contrairement au football, etc... et propose que l'année prochaine soit faite une demande au CNDS pour les clubs dans le cadre d'une action concertée si les clubs sont intéressés. Le club de Marans est considéré comme « club pilote ».

Chantal Le Floch observe qu'il faut une connaissance médicale et faire très attention aux muscles, avoir la connaissance de la maladie et ses conséquences. Concernant la formation la FFTA envisage de mettre en place un module.

#### **Sport adapté :**

Chantal informe les membres que Rochefort a candidaté pour une compétition régionale. Cependant le règlement évolue. Il n'y aura plus de division ce qui pose problème pour les archers qui vont se retrouver avec des handicaps de niveaux différents (Championnat de France : concerné Alain Villaume de Rochefort). A suivre

Yannick Tirateau signale qu'il n'est toujours pas remboursé par le Cté Régional SA de l'inscription des archers qui ont participé au Championnat Régional Tir à l'arc SA qu'il a organisée.

#### **Planning de Roland Riou :**

Félicitations des membres du CD à Roland reçu à l'examen oral. Il lui reste à faire un dossier pour fin mai pour son examen.

Roland a commencé le PEL à Rochefort et à Surgères.

TNJ à Sarcelles: niveau relevé. Maxime a passé son premier duel et s'est bien débrouillé.

Le problème des TNJ sont les déplacements importants et coûteux financièrement pour les jeunes. Roland demande s'il peut y avoir des aides. Geneviève a présenté un dossier de subvention au CNDS « action concertée » pour que les clubs puissent aider les jeunes qui participent aux stages CD et aux TNJ.

Chaque déplacement TNJ est facturé 100 €.

Le stage de Cheusse s'est bien déroulé mais pas complet (12 archers). Patrick Massé (Surgères) y a participé en tant qu'E2. A la demande des jeunes, lors des prochains stages, il y aura 1 h de travail musculaire chaque jour de stage. Il faut prévoir l'achat de tapis et d'élastiques.

**Calendrier :**

Les clubs peuvent valider leurs dates de concours salle. Surgères s'est positionné pour le championnat régional jeunes : 10 et 11 février 2018. Il est nécessaire de pouvoir installer au moins 20 cibles.

**Projets saison 2018 :** Roland Riou reste au CD.

- Stage Cheusse
- Sport santé

Yannick propose d'organiser une journée salle pour les poussins. Il faudra écrire aux clubs pour essayer de participer à ces journées et de faire un challenge sur 3 concours ?.

**Point financier :**

Charges : 4846 € - Recettes : 4961 € = + 115 €

Demande de subvention CNDS : porte sur 4 actions :

1. Regroupements jeunes – TNJ championnat de France	3 000 €
2. PEL Rochefort	900 €
3. Aide formation des bénévoles entraîneurs et arbitres	1 500 €
4. Actions concertées	2 175 €

**Questions diverses :**

Changement de président au club de La Rochelle : Guy Barteau remplace Mélanie Mélardais

Michel Armengol : présentation de la plaquette handisport pour la Charente-Maritime

Club de Rochefort : challenge régional le 31 mai

Championnat Aquitaine handisport salle : Michel Armengol veut l'organiser. Il fait partie du Comité Départemental. Il souhaite organiser les Championnats de France mais il faut trouver une salle. Le CD17 peut aider à l'organisation si nécessaire

Michel Armengol souhaite mettre en place un « trophée des îles ». Anne Pellacchia est d'accord et veut bien organiser 2 tirs campagne. Jean-Louis Ruault est également d'accord.

Demande d'aide financière de la part du club de Rochefort pour l'organisation de la D2 : le CD participera à hauteur de 300 € même montant que l'année dernière.

Geneviève demande s'il y a des volontaires pour la journée « Jouons ensemble au tir à l'arc » le 14 octobre 2017 – Périgny a été contacté mais a dit non.

Geneviève rappelle que le CD a donné son accord pour la journée CDOS à SAINTES à destination des jeunes. C'est Roland qui prendra en charge.

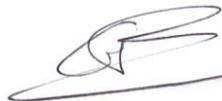
Concernant l'évolution du site internet Donatien indique que l'on reste sur le même serveur mais en prenant des options supplémentaires pour avoir plus de stockage, pouvoir faire des mailings, etc...  
coût : 86 €/an.

Le CD17 va investir sur 2 « wind flag » pour les manifestations et les championnats départementaux.  
Plus faciles à installer que les banderolles  
De nouveaux tampons vont être fabriqués

Yannick va programmer une réunion des arbitres un lundi soir.

Fin de la réunion 22 h 30

La Présidente  
Geneviève Freund



La Secrétaire  
Fernande Mattéra

